



Prélevements réalisés sans autorisation

Par **Breizhou**, le **13/07/2008** à **18:13**

Bonjour,

J'ai un gros problème car j'ai été prélevé par une banque sur mon compte par deux reprises sans que ma banque ou la banque en question ne possède d'autorisation écrite de ma part.

J'avais fourni à la banque qui m'a prélevé mes nouvelles coordonnées bancaires dans le cadre d'un changement de compte car cette banque me versait de l'argent au titre d'une assurance vie contractée en ma faveur par un membre de ma famille. Par ailleurs, je n'ai jamais contracté aucun engagement envers la banque qui m'a prélevée. Ces prélèvements n'avaient pas lieu d'être en aucun cas.

De plus, ma banque a acceptée ces prélèvements à deux reprises tandis qu'elle n'avait aucune autorisation de ma part. Elle a fait opposition par la suite à ma demande.

Je souhaite aujourd'hui me faire rembourser ces 300 €. Vers qui dois-je me retourner et comment dois-je m'y prendre ?